

Erythrée/Égypte: situation des réfugiés

Papier thématique

Alexandra Geiser

Weyermannsstrasse 10
Postfach 8154
CH-3001 Bern

T++41 31 370 75 75
F++41 31 370 75 00

info@fluechtlingshilfe.ch
www.fluechtlingshilfe.ch


Spendenkonto
PC 30-1085-7

Berne, le 14 mars 2014



Impressum

EDITEUR

 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale 8154, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
E-Mail: info@osar.ch
Internet: www.osar.ch
CCP Dons: 10-10000-5

AUTEURE


Alexandra Geiser

TRADUCTION

VERSIONS

Allemand, français

COPYRIGHT

© 2014  Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne
copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source.

Sommaire

1	Problèmes dans le système d’asile égyptien	1
1.1	Système d’asile.....	1
1.2	Réfugiés syriens: refoulement, déportation, emprisonnement	2
1.3	«Migrants clandestins»: exécutions, emprisonnement, déportation, re- foulement.....	3
2	Sinaï: camps de torture, extorsions de rançons	4
2.1	Enlèvements, torture, extorsions de rançons.....	5
2.2	Après la libération : arrestation, déportation, meurtre.....	5
2.3	Transfert au Caire	7
3	Accès au travail	8
4	Coût de la vie et du logement	9
5	Soutien aux requérants d’asile et aux réfugiés enregistrés	9
5.1	Restriction et surveillance des ONG	10
5.2	Enregistrement au HCR.....	11
5.3	Accès à la formation	11
5.4	Soutien financier	11
5.4.1	Maigres ressources des ONG	11
5.4.2	Personnes vulnérables, limitation de temps	12
5.4.3	Soutien financier pour les victimes de la torture	12
5.4.4	Aide d’urgence	13
5.5	Accès au système de santé	13
5.6	Accès à un soutien psychosocial	14
5.7	Soutien aux victimes d’enlèvement en provenance du Sinaï	14
6	Violence, criminalité, racisme et discrimination au Caire.....	15
6.1	Racisme, discrimination	16
6.2	Menace des victimes du Sinaï au Caire	17
7	Absence de perspectives	18

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR observe depuis plusieurs années l'évolution de la situation en Égypte.¹ Les informations suivantes se basent sur des renseignements d'experts² et sur nos propres recherches:

1 Problèmes dans le système d'asile égyptien

1.1 Système d'asile

Comme elle ne tolère pas de camps de réfugiés officiels sur son territoire, l'Égypte est l'un des cinq pays qui comptent le plus grand nombre de réfugiés urbains. La plupart vivent au Caire.³ Bien que signataire de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, du Protocole additionnel et de la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, l'Égypte ne dispose d'aucune législation en matière d'asile. Le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) comble cette lacune et se charge de l'enregistrement, de la documentation et de la détermination du statut (*Refugee Status Determination, RSD*) des requérants d'asile selon un accord datant de 1954. Il coordonne aussi les ONG (Organisations non gouvernementales) qui soutiennent les requérants d'asile et les réfugiés enregistrés par le biais de divers projets.⁴

L'Égypte est une destination et un pays de transit pour les requérants d'asile et les réfugiés.⁵ Le nombre de réfugiés enregistrés en Égypte auprès du HCR a pratiquement doublé entre la fin 2012 et la fin 2013, passant de 127'010 à 230'000 personnes en l'espace d'une année.⁶ La plupart des personnes arrivées en 2013 fuyaient la Syrie. Selon les estimations du gouvernement, 300'000 réfugiés syriens séjournaient en Égypte en janvier 2014, dont 133'000 à peine étaient enregistrés auprès du HCR,⁷ alors qu'il n'y en avait que 12'800 enregistrés à la fin 2012.⁸ Les autres réfugiés viennent principalement du Soudan, d'Irak et de la Corne d'Afrique.⁹

¹ www.fluechtlingshilfe.ch/herkunftslaender.

² Les recherches de l'OSAR se fondent sur des sources publiquement accessibles, conformément aux standards COI. Lorsque ces sources ne permettent pas de trouver les informations requises dans le temps imparti, l'OSAR fait appel à des experts. Elle documente ses sources de manière transparente et traçable. Les personnes de contact peuvent toutefois être citées sous couvert d'anonymat afin de garantir la protection des sources.

³ Georgetown University, Urban Refugees in Cairo: Urban Refugees in Cairo, le 11 septembre 2012: <http://ccas.georgetown.edu/document/1242773779524/Urban+Refugees+in+Cairo.pdf>.

⁴ United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), UNHCR Global Appeal 2014-2015, Egypt, le 1^{er} décembre 2013: www.unhcr.org/528a0a2b0.html.

⁵ UNHCR, UNHCR Global Appeal 2014-2015, Egypt, le 1^{er} décembre 2013.

⁶ UNHCR, Global Report 2012, Egypt, le 1^{er} juin 2013: www.unhcr.org/51b1d63816.html; US Department of State, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014: www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm.

⁷ UNHCR, Inter-Agency Regional Response for Syrian Refugees (17-23 janvier 2014), le 23 janvier 2014: www.refworld.org/docid/52ea25384.html.

⁸ UNHCR, Global Report 2012, Egypt, le 1^{er} juin 2013: www.unhcr.org/51b1d63816.html.

⁹ US Department of State (USDOS), Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014: www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2013&dclid=220350#wrapper.

Difficultés attendues en 2014 du point de vue du HCR. Pour 2014, le HCR s'attend à ce que l'instabilité politique en Égypte influence négativement l'environnement des requérants d'asile et des réfugiés. Les conditions socioéconomiques précaires, une hausse des prix dramatique et une forte inflation, les possibilités d'occupation restreintes, l'attitude négative de la population à l'égard de certaines nationalités, ainsi que les conditions de sécurité instables, rendent selon lui la situation des requérants d'asile et des réfugiés encore plus difficile. Le HCR juge problématiques aussi bien la mauvaise qualité que le coût des soins médicaux secondaires et tertiaires. En 2014, il veut intervenir auprès des autorités égyptiennes contre le refoulement et les arrestations arbitraires de réfugiés. Le HCR signale en outre que la contrebande et la traite d'êtres humains vers et par l'Égypte restent un grand défi.¹⁰

1.2 Réfugiés syriens: refoulement, déportation, emprisonnement

Selon les estimations du gouvernement, 300'000 réfugiés syriens séjournaient en Égypte en janvier 2014, dont à peine 133'000 étaient enregistrés par le HCR.¹¹

Refoulement. En 2013, l'Égypte a violé à plusieurs reprises le principe de non refoulement en renvoyant des réfugiés syriens en Syrie. Après le renversement du Président Mursi, les autorités syriennes ont durci leur politique en matière de visas et introduit un contrôle de sécurité des réfugiés syriens. Les autorités aéroportuaires ont refusé l'entrée à au moins 276 réfugiés syriens.¹² D'après l'*USDOS (US Department of State)*, les réfugiés syriens sont directement déportés de l'aéroport international du Caire à Damas ou à Latakia depuis le 8 juillet 2013.¹³

Emprisonnement et déportation. Après les campagnes menées par les médias contre les réfugiés syriens stigmatisés en tant que partisans et sympathisants des Frères musulmans, les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté au moins 72 hommes et neuf garçons syriens aux postes de contrôle du Caire. Entre août et décembre 2013, les autorités égyptiennes ont arrêté plus de 1'500 réfugiés de Syrie, dont 250 enfants.¹⁴

Le 3 juillet 2013 a marqué le début d'une nouvelle dégradation dramatique de la situation pour les réfugiés syriens. L'attitude de rejet des autorités aussi bien que de la société civile a poussé des centaines de réfugiés syriens à quitter le pays par la Méditerranée. La marine égyptienne a intercepté des bateaux de réfugiés pour cause de «départ illégal». En octobre 2013, les autorités avaient déjà arrêté 946 réfugiés qui tentaient de traverser la Méditerranée. Elles en ont déporté 146, dont 46 enfants. Il y avait aussi, parmi les personnes arrêtées, des gens enregistrés par le HCR et des titulaires d'une autorisation de séjour égyptienne.¹⁵ Fin

¹⁰ UNHCR, UNHCR Global Appeal 2014-2015, Egypt, le 1^{er} décembre 2013.

¹¹ UNHCR, Inter-Agency Regional Response for Syrian Refugees, le 23 janvier 2014.

¹² Human Rights Watch, World Report 2014 - Egypt, le 21 janvier 2014: www.ecoi.net/local_link/267769/395123_de.html.

¹³ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014.

¹⁴ Human Rights Watch, World Report 2014 - Egypt, le 21 janvier 2014; USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014.

¹⁵ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014.

2013, les autorités égyptiennes avaient contraint plus de 1'200 réfugiés syriens à partir.¹⁶ Ces gens ont été déportés en Syrie et en Turquie.¹⁷

Réfugiés palestiniens de Syrie. Quelque 70'000 Palestiniens séjournent en Égypte, dont au moins 6'000 étaient préalablement réfugiés en Syrie. Les autorités égyptiennes ne laissent pas le HCR les enregistrer. Les réfugiés palestiniens arrivés de Syrie n'ont accès à aucun soutien, ni à aucune protection.¹⁸

1.3 «Migrants clandestins»: exécutions, emprisonnement, déportation, refoulement

Personne ne sait combien de migrants dits «clandestins» vivent en Égypte. En 2012 déjà, l'*Amera (Africa and Middle East Refugee Assistance)* estimait leur nombre à 500'000.¹⁹ Des «migrants clandestins» en provenance surtout d'Érythrée et du Soudan sont retenus sans procès dans des prisons militaires ou à des postes de police. Le gouvernement refuse au HCR l'accès aux réfugiés non enregistrés.²⁰

Emprisonnement. Les personnes appréhendées par les autorités égyptiennes pour cause «d'immigration clandestine» avant d'avoir pu se faire enregistrer auprès du HCR au Caire n'obtiennent pas d'accès au HCR. Elles sont retenues dans des postes de police, des camps militaires et des prisons ordinaires avec des criminels.²¹ Quelques-unes sont traduites devant des tribunaux militaires pour cause de violation de la loi sur l'immigration et condamnées à des peines d'emprisonnement.²² En mai 2013, une ONG a rapporté l'arrestation de 140 Érythréens victimes de trafiquants d'hommes à la frontière entre le Soudan et l'Égypte. Les malheureux ont été enfermés dans des prisons et des postes de police d'Assouan. Durant la même période, 95 autres Érythréens, dont 30 femmes et cinq enfants, croupissaient semble-t-il dans des prisons d'Assouan. Arrêtés depuis plus de huit mois, ces gens n'avaient pas accès aux soins médicaux et ne recevaient pas suffisamment de nourriture.²³ Les personnes originaires de la région subsaharienne sont nettement plus souvent que la moyenne victimes de violence de la part des gardiens de prison.²⁴

¹⁶ Human Rights Watch, World Report 2014 - Egypt, le 21 janvier 2014.

¹⁷ Institute for War and Peace Reporting, Syrians Struggle to Find Refuge in Egypt, le 6 janvier 2014: www.ecoi.net/local_link/266801/393900_de.html.

¹⁸ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014; Human Rights Watch, World Report 2014 - Egypt, le 21 janvier 2014.

¹⁹ Ahram, Refugees Remain Invisible in Post-Revolutionary Egypt, le 6 avril 2012: <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/38224/Egypt/Politics-/Refugees-remain-invisible-in-postrevolutionary-Egy.aspx>.

²⁰ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014.

²¹ US Department of State, Country Report on Human Rights Practices 2012 - Egypt, le 19 avril 2013: www.ecoi.net/local_link/245053/368501_de.html.

²² Human Rights Watch, I Wanted to Lie Down and Die, le 11 février 2014, p.70-74; IRIN, Sudan and Egypt Implicated in Human Trafficking, le 12 février 2014: www.ecoi.net/local_link/269455/397845_de.html.

²³ Release Eritrea, Eritrean Refugee Children Detained in Adult Prisons in Egypt, le 1^{er} mai 2013: www.asmarino.com/press-releases/1734-eritrean-refugee-children-detained-in-adult-prisons-in-egypt.

²⁴ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2012 - Egypt, le 19 avril 2013.

Refoulement, déportation. Les autorités égyptiennes laissent deux options aux migrants: retourner «volontairement» dans leur pays d'origine ou rester en prison. Comme le HCR n'a pas accès aux détenus, on ignore combien il y a de requérants d'asile potentiels parmi les migrants.²⁵ Les détenus doivent payer eux-mêmes leur billet d'avions. Il leur faut parfois des mois pour réunir la somme requise.²⁶

Homicide à la frontière israélienne. Au moins cinq personnes de la région subsaharienne ont été abattues par des garde-frontières égyptiens sur la frontière israélienne en 2012.²⁷ On ignore combien l'ont été en 2013.

2 Sinaï: camps de torture, extorsions de rançons

Selon des estimations prudentes, entre 25'000 et 30'000 personnes ont été arrêtées dans les camps de torture des trafiquants d'hommes dans le Sinaï de 2009 à 2013.²⁸ Rien qu'en 2012, ceux-ci ont retenu prisonniers entre 5000 et 10'000 hommes et femmes africains dans le Sinaï.²⁹ Les maîtres-chanteurs ont extorqué ces dernières années des rançons pour un montant d'au moins 600 millions de dollars américains.³⁰ Si la majorité des victimes viennent d'Érythrée, quelques-unes sont d'origine éthiopienne ou soudanaise.³¹

Près de 70'000 personnes d'origine africaine ont migré en Israël ces dernières années, jusqu'en 2012. D'après les estimations d'ONG israéliennes, il y a parmi elles entre 5000 et 7000 survivants des camps de torture dans le Sinaï. Le rapport *The Human Trafficking Cycle* fait état de 5000 à 10'000 décès de personnes enlevées dans le Sinaï. Un ravisseur qui serait responsable de 5 à 20 % des enlèvements a avoué à l'auteure du rapport *The Human Trafficking Cycle* avoir assassiné 1000 personnes enlevées.³²

Les autorités égyptiennes n'intentent aucune poursuite pénale contre les tortionnaires du Sinaï et nient même l'existence des camps de torture.³³ Elles ne laissent pas le HCR accéder aux victimes relâchées. L'armée, la police et les forces de sécurité égyptiennes coopèrent au contraire avec les ravisseurs, aussi bien dans le Sinaï même que pendant le voyage à travers l'Égypte à partir du Soudan.

²⁵ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014.

²⁶ L'Église éthiopienne du Caire vient parfois en aide aux détenus du Sinaï. cf. p. 7. Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p.70-74; IRIN, *Sudan and Egypt Implicated in Human Trafficking*, le 12 février 2014.

²⁷ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2012 - Egypt, le 19 avril 2013.

²⁸ Prof. Dr. Mirjam van Reisen, Meron Estefanos, Dr. Conny Rijken, *The Human Trafficking Cycle: Sinai and Beyond*, le 4 décembre 2013: www.eepa.be/wcm/dmdocuments/Small_HumanTrafficking-Sinai2-web-3.pdf. p. 63.

²⁹ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2012 - Egypt, le 19 avril 2013.

³⁰ Reisen, Estefanos, Rijken, *The Human Trafficking Cycle*, le 4 décembre 2013, p. 65.

³¹ Reisen, Estefanos, Rijken, *The Human Trafficking Cycle*, le 4 décembre 2013. p. 65.

³² Reisen, Estefanos, Rijken, *The Human Trafficking Cycle*, le 4 décembre 2013, p. 63.

³³ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die; Trafficking and Torture of Eritreans in Sudan and Egypt*, le 11 février 2014: www.hrw.org/news/2014/02/11/egyptsudan-traffickers-who-torture, p. 42/50.

2.1 Enlèvements, torture, extorsions de rançons

Plusieurs organisations et médias documentent depuis 2010 les cas d'enlèvement de réfugiés érythréens, de torture et d'extorsion de rançons dans le Sinaï. En 2012, le HCR a enregistré environ 30 enlèvements par mois dans un camp de réfugiés à l'Est du Soudan. Selon des renseignements récents, les ravisseurs sévissent maintenant davantage au Soudan, car les opérations militaires dans le Sinaï ont rendu le transport plus difficile. D'après le HCR, l'amélioration des dispositifs de sécurité a fait reculer en 2013 le nombre d'enlèvements commis directement dans les camps de réfugiés situés à l'Est du Soudan. Mais en même temps, les itinéraires de fuite ont aussi changé et beaucoup de réfugiés érythréens se rendent directement à Khartoum. La capitale soudanaise est décrite comme le nouveau haut-lieu des passeurs et des trafiquants d'hommes.³⁴ En 2013, on a observé une augmentation dramatique des enlèvements commis directement en Érythrée, à proximité de la frontière soudanaise, mais des rapports signalent aussi des enlèvements à Sawa³⁵ et dans la capitale Asmara.³⁶ Entre la fin septembre et novembre 2013, les ravisseurs ont cessé pour quelques semaines d'exiger des rançons, lorsque l'armée égyptienne déployée dans le Sinaï est davantage intervenue contre les islamistes de la région. Par la suite, au moins quatre nouveaux groupes totalisant ensemble 47 personnes ont été enlevés entre novembre 2013 et janvier 2014 à l'Est du Soudan et dans le Sinaï.³⁷

Les méthodes de torture sont diverses, hommes et femmes subissent les pires sévices sexuels et corporels, ils sont battus, brûlés, affamés et des membres leurs sont coupés. Les victimes sont retenues pendant des mois, astreintes aux travaux forcés, jusqu'à ce qu'elles meurent ou que leur rançon soit payée.³⁸

2.2 Après la libération: arrestation, déportation, meurtre

Les otages sont généralement libérés dès que les rançons ont été payées. Mais leur martyre ne s'arrête pas là. Depuis que la construction de la frontière de barbelés entre Israël et l'Égypte est terminée, il est devenu pratiquement impossible d'entrer en Israël. Dans certains cas, les trafiquants d'hommes organisent un transfert en Israël. Les personnes relâchées sans accompagnement se font tirer dessus par les gardes-frontière égyptiens ou repousser par les soldats israéliens.³⁹

En septembre 2013, l'armée égyptienne a démarré une offensive contre des groupes islamistes au Nord du Sinaï.⁴⁰ L'insécurité liée aux opérations militaires contre les islamistes dans le Sinaï représente aussi un danger pour les otages libérés. Les personnes pour qui une rançon a été payée sont de plus en plus nombreuses à dis-

³⁴ Integrated Regional Information Network, Sudan and Egypt Implicated in Human Trafficking, le 12 février 2014: www.ecoi.net/local_link/269455/397845_de.html.

³⁵ En octobre 2013, 211 enfants ont été enlevés à Sawa. Dans: Reisen, Estefanos, Rijken, The Human Trafficking Cycle, le 4 décembre 2013. p. 44.

³⁶ Reisen, Estefanos, Rijken, The Human Trafficking Cycle, le 4 décembre 2013. p. 45.

³⁷ Human Rights Watch, I Wanted to Lie Down and Die, le 11 février 2014, p. 32-39.

³⁸ Human Rights Watch, I Wanted to Lie Down and Die, le 11 février 2014, p. 32-39.

³⁹ Reisen, Estefanos, Rijken, The Human Trafficking Cycle, le 4 décembre 2013. p. 85-88.

⁴⁰ IRIN, Sudan and Egypt Implicated in Human Trafficking, le 12 février 2014.

paraître. Personne ne sait si elles sont mortes ou encore en vie.⁴¹ Le nombre toujours plus important de victimes qui meurent dans le désert est certainement dû aux opérations militaires et à l'impossibilité de fuir en Israël.⁴²

Frontière de barbelés avec Israël. Jusque vers l'été 2012, les victimes relâchées se réfugiaient en Israël: elles ont été entre 1500 et 2000 par mois à passer la frontière en 2011 et en 2012. En juin 2012, la frontière de barbelés entre le Sinaï et Israël était pratiquement achevée et il est devenu de plus en plus difficile de passer. Enfin, entre l'été 2012 et l'été 2013, il n'y avait plus que dix personnes par mois à trouver encore un moyen de passer la frontière.⁴³

Tirs à la frontière. Entre juillet 2007 et septembre 2010, les gardes-frontière égyptiens ont abattu au moins 85 personnes qui tentaient d'entrer en Israël. Des ONG israéliennes partent du principe qu'au moins 29 % des personnes qui tentent de passer la frontière ont été abattues ou témoins d'assassinats entre novembre 2010 et mai 2012.⁴⁴

Emprisonnement. Ces dernières années, les autorités égyptiennes ont appréhendé des centaines, si ce n'est des milliers de personnes qui avaient été torturées dans le Sinaï.⁴⁵ Ces gens sont arbitrairement incarcérés pendant des mois dans des conditions catastrophiques aux postes de police ou dans des camps militaires pour cause d'immigration clandestine.⁴⁶ Quelques-uns sont condamnés par des tribunaux militaires à des peines d'emprisonnement pour infraction aux lois sur l'immigration. Beaucoup d'autres sont toutefois retenus arbitrairement jusqu'à ce qu'ils aient réuni de quoi se payer un billet d'avion pour l'Érythrée ou l'Éthiopie, puis déportés dans l'un de ces pays. Cela peut prendre jusqu'à 18 mois.⁴⁷

N'ayant pas accès à ces personnes, le HCR ne sait donc pas combien d'entre elles auraient droit au statut de réfugié. Les autorités égyptiennes refusent aussi aux ONG l'accès au Sinaï ou aux centres de détention.⁴⁸

Déportation. Comme décrit par *Human Rights Watch*, le HCR sait lui aussi que, depuis 2011, les Érythréens enlevés dans le Sinaï sont déportés en Éthiopie. Avant d'être libérés, ces gens doivent réunir le montant correspondant à leur billet d'avions. Il leur faut parfois jusqu'à 18 mois et certains n'y parviennent qu'avec l'aide de l'Église éthiopienne en Égypte.⁴⁹ Des recherches menées en Éthiopie ont

⁴¹ Reisen, Estefanos, Rijken, *The Human Trafficking Cycle*, le 4 décembre 2013. p. 88-89.

⁴² IRIN, *Sudan and Egypt Implicated in Human Trafficking*, le 12 février 2014.

⁴³ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p. 67.

⁴⁴ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p. 68.

⁴⁵ Les réfugiés érythréens interceptés par les forces de sécurité égyptiennes sont retenus dans les postes de police du Sinaï, de Port Said ou d'Ismailiya. Dans: Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p. 69.

⁴⁶ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p. 67.

⁴⁷ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p.70-74; IRIN, *Sudan and Egypt Implicated in Human Trafficking*, le 12 février 2014.

⁴⁸ Sur mandat de l'OSAR, une personne de contact a interviewé en février 2014 quatre collaborateurs d'ONG actives au Caire. Les personnes interviewées avaient quotidiennement affaire à des réfugiés et à des requérants d'asile. À leur demande, la publication ne mentionne ni leurs noms, ni leurs employeurs. Ces personnes sont par la suite désignées par des numéros. Interview du collaborateur d'ONG no 1, février 2014 au Caire; Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p.70-74.

⁴⁹ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014.

montré que, depuis octobre 2008, l'Éthiopie a sans cesse accueilli des réfugiés érythréens fuyant l'Égypte.⁵⁰ Le HCR et l'ARRA (*Administration for Refugee and Returnee Affairs*) ont soutenu depuis 2011 700 Érythréens arrêtés en Égypte puis déportés en Éthiopie. En 2012, 952 réfugiés érythréens ont été déportés d'Égypte en Éthiopie.⁵¹ En juillet 2013, 4'475 réfugiés érythréens avaient déjà connu le même sort.⁵² D'après le rapport *The Human Trafficking Cycle*, les Érythréens emprisonnés ont le choix entre une déportation en Érythrée ou en Éthiopie. La plupart choisissent l'Éthiopie.⁵³ On ne connaît pas le nombre de déportations en Érythrée.

2.3 Transfert au Caire

Seules quelques-unes des 25'000 à 30'000 personnes enlevées dans le Sinaï parviennent jusqu'au Caire, puis réussissent à se faire enregistrer auprès du HCR et à être reconnues comme victimes d'enlèvement. Jusqu'à l'été 2013, le HCR avait enregistré environ 250 victimes d'enlèvement dans le Sinaï dont 40 mineurs non accompagnés.⁵⁴

Human Rights Watch fait état d'un cheikh bédouin d'Al-Arish qui, depuis 2012, accueille chez lui les victimes d'enlèvement relâchées et les aide à se rendre au Caire. Entre mars et novembre 2012, il aurait ainsi aidé 98 personnes à gagner le Caire. Quelques-unes auraient toutefois succombé à leurs blessures pendant qu'elles séjournent chez lui.⁵⁵

Une fois la rançon encaissée, le ravisseur Abu Omar organise le transfert au Caire pour ses victimes. D'autres trafiquants d'hommes font de même pour leurs otages, moyennant paiement de 1000 dollars américains en plus de la rançon. Un chauffeur qui transporte les otages libérés au Caire pour le compte de plusieurs trafiquants d'hommes héberge les victimes chez lui. Une fois qu'il a rassemblé quatre à cinq personnes, il les habille pour qu'elles passent inaperçues aux postes de contrôle. À peine arrivé au Caire, il leur reprend les vêtements et les laisse au bord de la route.⁵⁶

⁵⁰ Infos communiquées à l'OSAR par un expert de l'Éthiopie, le 23 septembre 2013: Statement made by the Ethiopian Delegation to the UNHCR EXCOM 60th session 8 Sept-2 Oct 2009, Geneva, printed in ARRA update Vol. III No. XII, septembre 2009.

⁵¹ United States Department of State, 2012 Country Reports on Human Rights Practices - Ethiopia, le 19 avril 2013: www.refworld.org/docid/517e6e3a18.html.

⁵² Infos communiquées à l'OSAR par un expert de l'Éthiopie, le 23 septembre 2013: Oral information Dr. XX, Eritrean refugee working as pathologist in Addis Abeba, Addis Abeba 22 July 2013, based on information from ARRA.

⁵³ Reisen, Estefanos, Rijken, *The Human Trafficking Cycle*, le 4 décembre 2013, p. 95.

⁵⁴ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p. 77. D'après *Human Rights Watch*, 1480 réfugiés érythréens et 1342 requérants d'asile érythréens étaient enregistrés le 30 novembre 2013. L'examen du statut de requérant d'asile durait en moyenne deux ans et demi. En 2012 et en 2013, 96 % des requérants d'asile érythréens ont obtenu une décision positive du HCR en Égypte. Dans: Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p. 20.

⁵⁵ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p. 77.

⁵⁶ Reisen, Estefanos, Rijken, *The Human Trafficking Cycle*, le 4 décembre 2013, p. 89-90.

3 Accès au travail

Accès difficile à un travail légal. Une minorité de réfugiés ont accès à un travail légal.⁵⁷ Les réfugiés sont traités comme la main-d'œuvre étrangère et ont besoin d'un permis de travail. En théorie, ils peuvent en obtenir un, mais dans la pratique, les obstacles sont très élevés. Le processus d'autorisation est long, coûteux et compliqué.⁵⁸ Un permis de travail coûte 1204 livres égyptiennes (EGP) (175 dollars américains⁵⁹) et doit être renouvelé chaque année. Les Soudanais bénéficient d'une réglementation spéciale et ne paient que 40 EGP (6 dollars américains).⁶⁰

Travail illégal dans le secteur informel. La plupart des requérants d'asile et des réfugiés n'ont d'autre choix que de chercher un travail illégal dans le secteur informel. Ce n'est pas chose facile, à cause du chômage en hausse depuis la révolution et de la discrimination des réfugiés.⁶¹ Les Érythréens chrétiens qui ne parlent souvent pas l'arabe, ainsi que d'autres réfugiés africains qui subissent des discriminations parce qu'on ne les considère pas comme étant d'origine arabe,⁶² ont notamment beaucoup de peine à gagner leur vie. La lutte pour le travail est dure en Égypte.⁶³

Comme les femmes obtiennent plus facilement la possibilité de travailler dans un ménage privé, ce sont souvent elles qui perçoivent un revenu. Beaucoup d'hommes dépendent du soutien de leurs proches et amis.⁶⁴ Ceux qui peuvent travailler doivent souvent subvenir aux besoins de plusieurs membres de la famille.⁶⁵ Les femmes trouvent plus facilement du travail que les hommes dans le secteur informel, mais sont souvent livrées sans défense à leurs employeurs, exploitées et victimes d'abus sexuels.⁶⁶ Il arrive que leurs employeurs les escroquent sur leur salaire compris entre 65 et 80 dollars américains par mois.⁶⁷ C'est dans la construction que les hommes sont le plus susceptibles de trouver un travail payé à la journée.⁶⁸

⁵⁷ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014; USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2012 - Egypt, le 19 avril 2013.

⁵⁸ Forced Migration Review, Desperate Lives: Urban Refugee Women in Malaysia and Egypt, février 2011: www.unhcr.org/refworld/pdfid/4c68de372.pdf.

⁵⁹ 1 EGP correspond à 0.145 dollar américain.

⁶⁰ UNHCR, Information for Asylum-Seekers and Refugees in Egypt, avril 2013: www.refworld.org/docid/5267a1d9b.html, p. 87-88.

⁶¹ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014; USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2012 - Egypt, le 19 avril 2013.

⁶² Ahram, Refugees Remain Invisible in Post-Revolutionary Egypt, le 6 avril 2012.

⁶³ Human Rights Watch, I Wanted to Lie Down and Die, le 11 février 2014, p. 21.

⁶⁴ AUC, Livelihoods and Family Formation among Eritrean Refugees in Cairo, janvier 2010: www.aucegypt.edu/GAPP/cmrs/reports/Documents/Erin_Thesis.pdf

⁶⁵ Canadian Council for Refugees, Eritrean Refugees Awaiting Federal Court Decision Suffer Acute Hardship in Cairo, le 5 avril 2011: <http://ccrweb.ca/en/bulletin/11/04/05>.

⁶⁶ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014; USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2012 - Egypt, le 19 avril 2013.

⁶⁷ Ahram, Refugees Remain Invisible in Post-Revolutionary Egypt, le 6 avril 2012.

⁶⁸ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

En septembre 2013, le gouvernement transitoire a annoncé l'augmentation à 1200 EGP (174 dollars américains) du salaire mensuel minimum pour les travailleurs du secteur public. Il n'y a pas de salaire minimum prescrit dans le secteur privé.⁶⁹

4 Coût de la vie et du logement

Logement. Les loyers représentent une part importante du coût de la vie des réfugiés. Déjà élevés, ils augmentent encore d'année en année.⁷⁰ Les logements bon marché coûtent entre 1200 et 1400 EGP (174 respectivement 203 dollars américains). Comme les réfugiés africains se partagent des appartements à plusieurs, ils parviennent dans le meilleur des cas à se loger pour quelque 200 EGP (29 dollars américains) par personne. Les réfugiés syriens sont généralement logés chez des membres de la famille élargie, car ils fuient plutôt en clans. Beaucoup vivent dans des appartements non meublés, ces derniers étant moins chers. Cela signifie que les gens dorment à même le sol et n'ont aucun meuble, a fortiori pas de frigo.⁷¹

Coût de la vie. D'après la collaboratrice d'une ONG du Caire, il faut au moins 750 EGP (108 dollars américains) par mois pour vivre seul au Caire et 1500 EGP (217 dollars américains) pour y vivre en famille. Ce montant minimal permet tout juste de survivre dans de mauvaises conditions.⁷² La Banque Mondiale fixe le seuil de pauvreté à moins de 420 EGP (61 dollars américains) par personne et par mois en Égypte.⁷³ En 2010 déjà, des réfugiés érythréens se sont plaints de leur niveau de vie, l'argent suffisant à peine pour survivre.⁷⁴ Le HCR signale lui aussi que la hausse des prix et l'inflation posent problème aux requérants d'asile et aux réfugiés.⁷⁵ Ceux-ci sont nettement plus touchés que la population égyptienne par la dégradation économique générale, car ils ne peuvent pas recourir à de vastes réseaux familiaux, ni au soutien de connaissances.⁷⁶

5 Soutien aux requérants d'asile et aux réfugiés enregistrés

Le HCR est responsable de la coordination et du financement des divers programmes de soutien pour requérants d'asile et réfugiés. Plusieurs ONG réalisent les projets sur place. Ci-après, il sera question de *Caritas*, d'*Islamic Relief*, de *Refuge Egypt*, de *Terre des Hommes*, du *Psycho-Social Training Institute in Cairo*, de *Ta-*

⁶⁹ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014.

⁷⁰ Interview du collaborateur d'ONG no 2, février 2014 au Caire.

⁷¹ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

⁷² Interview des collaborateurs d'ONG no 2 et no 3, février 2014 au Caire.

⁷³ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014.

⁷⁴ AUC, Livelihoods and Family Formation among Eritrean Refugees in Cairo, janvier 2010.

⁷⁵ UNHCR, UNHCR Global Appeal 2014-2015, Egypt, le 1^{er} décembre 2013.

⁷⁶ Ahram, Refugees Remain Invisible in Post-Revolutionary Egypt, le 6 avril 2012: <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/38224/Egypt/Politics-/Refugees-remain-invisible-in-postrevolutionary-Egy.aspx>.

damon et d'*Amera Legal Aid*. Seules les personnes enregistrées auprès du HCR au Caire bénéficient d'un soutien.⁷⁷

5.1 Restriction et surveillance des ONG

Même les ONG qui proposent un soutien aux personnes réfugiées au Caire font les frais de la révolution. La crise en Syrie a fait exploser le nombre de réfugiés et de requérants d'asile, alors que les ressources financières du HCR et des ONG sont limitées. Le gouvernement s'en prend en outre aux ONG, de sorte que beaucoup de réfugiés ne reçoivent plus de soutien.⁷⁸

Surveillance des ONG. Déjà sous le président Mubarak, le travail des ONG faisait l'objet d'une étroite surveillance. La situation s'est aggravée sous Mursi. En décembre 2011, les forces de sécurité égyptiennes ont effectué des razzias dans les locaux de 17 ONG égyptiennes et étrangères. Les perquisitions ont été justifiées par le soupçon de «financement illégal de l'étranger». En juin 2013, 43 collaborateurs des ONG ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant de un à cinq ans, parce que leurs organisations avaient bénéficié d'un financement illégal de l'étranger et n'étaient pas enregistrées en bonne et due forme. Le tribunal a en outre ordonné la confiscation des avoirs de plusieurs ONG.⁷⁹ Encore sous Mursi, une nouvelle loi a été proposée en mai 2013, en vue de renforcer le contrôle des activités, du financement et des membres des ONG. La longue procédure d'autorisation requise pour l'utilisation de fonds internationaux a déjà entravé le travail de plusieurs ONG, notamment *Tadamon*. Partenaire du HCR, cette dernière réalise des projets de soutien en faveur des réfugiés et des migrants africains au Caire. En 2010, l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) a voulu passer par *Tadamon* pour financer une campagne de vaccination pour les migrants africains. La procédure d'autorisation pour le financement a duré si longtemps que le projet n'a finalement pas vu le jour. Un an plus tard, la réalisation d'un autre projet de soins médicaux à des réfugiés africains a échoué, car les autorités n'avaient pas délivré d'autorisation pour le financement.⁸⁰ La plupart des ONG actives au Caire n'ont pas encore obtenu l'enregistrement pour 2014 et travaillent pour le moment dans une quasi clandestinité.⁸¹ *Amera*, une des organisations qui mettent en œuvre des projets pour le HCR, a eu de la peine à obtenir des fonds internationaux, faute d'avoir jamais réussi à se faire enregistrer. C'est ce qui l'a amenée à fusionner avec une autre organisation.⁸²

⁷⁷ UNHCR, UNHCR Global Appeal 2014-2015, Egypt, le 1^{er} décembre 2013.

⁷⁸ Ahram, Refugees Remain Invisible in Post-Revolutionary Egypt, le 6 avril 2012: <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/38224/Egypt/Politics-/Refugees-remain-invisible-in-postrevolutionary-Egy.aspx>.

⁷⁹ Spiegel, Prozess gegen NGO, Ägyptisches Gericht verurteilt Konrad-Adenauer-Stiftung, le 4 juin 2013: www.spiegel.de/politik/ausland/aegypten-straft-konrad-adenauer-stiftung-ab-in-prozess-gegen-ngo-a-903537-druck.html; Taz, Harte Strafen für NGOs, le 4 juin 2013: www.taz.de/!117458/.

⁸⁰ Integrated Regional Information Networks, NGOs under pressure in Egypt, le 5 juin 2013: www.refworld.org/docid/51b5b0614.html.

⁸¹ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

⁸² Interview du collaborateur d'ONG no 4, février 2014 au Caire.

5.2 Enregistrement au HCR

Enregistrement. Chaque requérant d'asile doit se faire enregistrer auprès du HCR au Caire. Il faut compter pour ce faire un délai d'attente de deux mois qui peut toutefois varier en fonction des capacités et de la charge de travail du HCR. Après l'enregistrement, les requérants d'asile reçoivent une carte jaune appelée *UNHCR Asylum Seeker Registration Card* (les réfugiés sud-soudanais et irakiens reçoivent un permis de réfugiés jaune). Le HCR examine ensuite la demande d'asile et détermine le statut des réfugiés. Le délai de recours contre une décision négative se monte à 30 jours. Le HCR examine aussi les recours. Les réfugiés reconnus par le HCR obtiennent un permis bleu. La carte d'enregistrement délivrée par le HCR est valable 18 mois pour les requérants d'asile, trois ans pour les réfugiés. Les requérants d'asile munis de la carte d'enregistrement du HCR doivent demander aux autorités égyptiennes une autorisation de séjour renouvelable au bout de six mois. Les personnes sans autorisation de séjour risquent une peine de prison en tant que clandestins.⁸³

5.3 Accès à la formation

Le HCR signale que les enfants de requérants d'asile et de réfugiés ont théoriquement accès aux écoles publiques, mais dans la pratique, ce droit est réservé aux enfants de certaines nationalités (Soudan, Libye, Jordanie).⁸⁴ Beaucoup d'école justifient le refus de certains enfants par la lourde charge et le manque de ressources financières.⁸⁵

5.4 Soutien financier

5.4.1 Maigres ressources des ONG

D'après le HCR, à peine 25 % des réfugiés considérés comme vulnérables ont effectivement eu accès à un soutien financier en 2012.⁸⁶ Le HCR signale explicitement qu'un soutien financier n'est octroyé qu'aux personnes particulièrement vulnérables. Le soutien est limité dans le temps et dépend des ressources financières du HCR. Les personnes seules, ainsi que les couples sans enfant ou avec un seul enfant n'obtiennent normalement aucune aide financière.⁸⁷ Peinant beaucoup à financer les programmes de soutien, le HCR a dû réduire nombre de programmes de 15 % à cause de l'inflation.⁸⁸ Le programme Afrique a subi une coupe de 2.5 millions de dollars américains, ce qui a des répercussions dramatiques sur la désignation des personnes vulnérables. Cinq cent cas de moins que l'an dernier ont bénéficié d'un soutien en 2014. Des ONG craignent de voir tomber encore quelques centaines

⁸³ UNHCR, Information for Asylum-Seekers and Refugees in Egypt, avril 2013, p. 22-41.

⁸⁴ UNHCR, Information for Asylum-Seekers and Refugees in Egypt, avril 2013, p. 73-79.

⁸⁵ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt, le 27 février 2014.

⁸⁶ UNHCR, 2012 Global Report; Egypt, juin 2013: www.ecoi.net/file_upload/1930_1371560353_51c017e80.pdf.

⁸⁷ UNHCR, Information for Asylum-Seekers and Refugees in Egypt, avril 2013, p. 87-88.

⁸⁸ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

de personnes de plus entre les mailles du filet à cause des restrictions.⁸⁹ L'appréciation de la vulnérabilité dépend aussi des ressources financières des ONG. Il arrive ainsi qu'une personne se voie décliner sa demande de soutien en novembre, parce que le budget est pratiquement épuisé, alors que le même cas aurait été classé autrement en janvier.⁹⁰ Comme le soutien dépend des ressources financières, il est souvent arbitraire.⁹¹

5.4.2 Personnes vulnérables, limitation de temps

Le HCR travaille avec deux organisations partenaires, responsables du soutien financier des requérants d'asile et des réfugiés. Tandis que Caritas s'occupe des réfugiés africains et irakiens, *Islamic Relief Worldwide* est responsable des réfugiés syriens. Le degré de vulnérabilité est déterminé à l'aide de divers critères établis par le HCR. Comme indiqué ci-dessus, les critères sont très stricts du fait de la restriction des ressources financières. Le critère principal est la question de savoir si la personne peut travailler. Un soutien est accordé de préférence aux personnes qu'un handicap ou des maladies psychiques empêchent de travailler.⁹² Les personnes qui élèvent seules plusieurs enfants, les mineurs non accompagnés et les gens de plus de 60 ans peuvent aussi être rangées dans la catégorie des personnes particulièrement vulnérables et obtenir un soutien.⁹³

Les jeunes hommes seuls ne reçoivent pas de soutien financier, même s'ils ont été victimes de la torture et qu'ils n'ont que 19 ou 20 ans.⁹⁴ Une collaboratrice d'une ONG rapporte que les personnes qui n'obtiennent pas de soutien sont désespérées et que certaines ont par le passé tenté de se suicider pour cette raison.⁹⁵

Contributions de soutien. Une personne seule jugée vulnérable reçoit 400 EGP (58 dollars américains) par mois pendant six mois au maximum. Un nouvel examen détermine ensuite si elle a encore besoin de soutien. Pour les grandes familles de dix personnes, le soutien ne dépasse pas 1400 EGP (203 dollars américains).⁹⁶ Même quand un soutien financier est octroyé, l'argent ne suffit pas et les réfugiés dépendent d'autres sources de revenu.⁹⁷ Une fois qu'elle a payé son loyer, une personne seule qui bénéficie d'une aide de 400 EGP en raison de sa situation d'extrême vulnérabilité n'a plus que 30 dollars américains pour vivre.⁹⁸

5.4.3 Soutien financier pour les victimes de la torture

Les victimes de la torture ne reçoivent un soutien que si elles sont handicapées et incapables de travailler. Elles reçoivent à ce titre 420 EGP (61 dollars américains)

⁸⁹ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

⁹⁰ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

⁹¹ Interview du collaborateur d'ONG no 4, février 2014 au Caire.

⁹² Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

⁹³ Interview du collaborateur d'ONG no 2, février 2014 au Caire.

⁹⁴ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

⁹⁵ Interview du collaborateur d'ONG no 4, février 2014 au Caire.

⁹⁶ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

⁹⁷ Interview du collaborateur d'ONG no 2, février 2014 au Caire.

⁹⁸ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

par mois⁹⁹ pendant un an au maximum, puis la situation est réexaminée. Avec ce montant, elles doivent encore payer leur loyer.¹⁰⁰

5.4.4 Aide d'urgence

Les réfugiés et les jeunes hommes sans problèmes de santé peuvent demander, au maximum deux fois l'an, une aide d'urgence dans des situations de rigueur, par exemple s'ils ont été dévalisés, si leur maison a été incendiée, s'ils ont été chassés de leur logement ou si le propriétaire leur confisque le permis délivré par le HCR, parce qu'ils n'ont pas pu payer leur loyer. Le montant est compris entre 300 et 800 EGP (43 respectivement 116 dollars américains).¹⁰¹

5.5 Accès au système de santé

Il y a trois possibilités d'accéder au système de santé: par le biais de *Caritas*, par le biais de *Refuge Egypt* pour les enfants de moins de cinq ans et pour les femmes enceintes ou par le biais du système de santé égyptien. Depuis l'an dernier, le HCR et les ONG tentent de placer les personnes concernées dans le système public. Celui-ci est accessible aux réfugiés syriens et soudanais. Les Syriens sont traités à l'hôpital Mustafa Mahmoud qui peut aussi transférer des patients dans des cliniques spécialisées. Les Africains et les Irakiens sont traités par *Caritas* et envoyés chez elle.¹⁰²

Coûts. Chez Caritas, le traitement n'est pas gratuit; les patients doivent prendre en charge 25-30 %¹⁰³ des coûts. Beaucoup ne se font pas soigner, car ils n'ont pas les moyens de déboursier 20 EGP (3 dollars américains). En cas de maladies chroniques, Caritas ne paie les soins médicaux que jusqu'à concurrence de 30'000 EGP (4350 dollars américains). Les personnes qui ne sont pas enregistrées en tant que réfugiés ne reçoivent aucun soutien. Une Soudanaise souffrant d'un cancer du sein a pu se payer les quatre premières chimiothérapies nécessaires, mais elle a dû renoncer aux trois suivantes, faute de moyens. D'abord enregistrée comme requérante d'asile auprès du HCR, elle n'a pas obtenu le statut de réfugiée et ne reçoit de ce fait aucun soutien financier. Les Soudanais doivent attendre six à huit mois qu'on clarifie leur statut de réfugié (RSD). D'ici-là, la femme en question sera déjà morte. Une ONG active au Caire a compté l'an dernier 58 personnes décédées faute d'avoir pu se payer des soins médicaux. Cette ONG tient une liste des personnes gravement malades qui vont mourir.¹⁰⁴

Le HCR signale explicitement que les personnes qui peuvent bénéficier d'un traitement gratuit sont très rares. Les seuls médicaments subventionnés sont ceux qui figurent sur la liste des médicaments essentiels établie par les autorités égyptiennes. Tous les autres sont à la charge des patients. D'après le HCR, les médica-

⁹⁹ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹⁰⁰ Interview du collaborateur d'ONG no 2, février 2014 au Caire.

¹⁰¹ Interview du collaborateur d'ONG no 2, février 2014 au Caire.

¹⁰² Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹⁰³ D'après le HCR, ils doivent payer 10 à 25 % des coûts. Dans: UNHCR, Information for Asylum-Seekers and Refugees in Egypt, avril 2013, p. 70.

¹⁰⁴ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

ments essentiels ne sont généralement pas disponibles dans le système de santé publique, de sorte de que les intéressés doivent les acheter en pharmacie et les payer de leur poche.¹⁰⁵

5.6 Accès à un soutien psychosocial

Plusieurs ONG travaillent au Caire dans le domaine du soutien psychosocial. Il n'y a pas de mesures psychothérapeutiques selon le modèle occidental. Le soutien est principalement organisé par des travailleurs sociaux dans les communautés de réfugiés.

Une approche repose sur la formation de travailleurs sociaux au sein des diverses communautés de réfugiés. Ces gens peuvent ensuite intervenir dans leurs communautés, par exemple en cas de tentatives de suicide, de violence domestique, de maladies graves, etc.. Ils proposent aussi de l'aide pour la recherche d'un logement et apprennent à diriger les malades psychiques vers des cliniques. Ils tentent en outre de sensibiliser la population égyptienne à la situation et aux détresses des réfugiés. *Amera*, *PYSTC* et *Tadamon* sont les trois organisations actives dans la formation de travailleurs sociaux.¹⁰⁶

5.7 Soutien aux victimes d'enlèvement en provenance du Sinaï

Arrivée au Caire. Les victimes d'enlèvement en provenance du Sinaï arrivent au Caire dans un piteux état. Certains sont complètement déçus; il leur manque parfois des membres et beaucoup ont des problèmes psychiques.¹⁰⁷ Les ravisseurs connaissent entre-temps les ONG et les communautés de réfugiés au Caire; il leur arrive d'y amener directement les victimes aux ONG. Autrefois, celles-ci avaient la possibilité d'être convoquées plus vite que d'autres pour la clarification de leur statut de réfugié. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, à cause de la pénurie de ressources humaines. Comme tous les autres, les victimes d'enlèvement doivent attendre six à huit mois avant que leur statut puisse être clarifié.¹⁰⁸

Isolement des victimes d'enlèvements. Le fait d'avoir été conduits en Égypte contre leur gré pèse lourdement sur le moral des victimes d'enlèvement impatientes de repartir et de pouvoir vivre au sein de leur propre famille. Au Caire, ces personnes vivent dans l'isolement; elles ne trouvent pas de travail et ne parlent pas la langue. La procédure à suivre pour pouvoir quitter le pays est longue et douloureuse. Les ONG actives sur place s'engagent pour que les victimes d'enlèvement puissent quitter l'Égypte au plus vite.¹⁰⁹

¹⁰⁵ UNHCR, Information for Asylum-Seekers and Refugees in Egypt, avril 2013, p. 66-73.

¹⁰⁶ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹⁰⁷ Interview du collaborateur d'ONG no 1, février 2014 au Caire.

¹⁰⁸ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹⁰⁹ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

Aide d'urgence. Une ONG¹¹⁰ admet dans son programme de logements les victimes de la torture conduites au Caire seules ou en groupes. Pendant dix à vingt jours, les personnes concernées sont hébergées dans un appartement qui offre dix à douze places. Une équipe de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) leur propose un examen de santé. Si l'OIM les classe dans la catégorie des victimes d'enlèvement, ces gens reçoivent pendant un an une contribution mensuelle de 420 EGP (61 dollars américains).¹¹¹

Hébergement problématique. Après la phase de récupération de dix à vingt jours, les intéressés sont logés de préférence dans leur communauté de réfugiés. Mais entre-temps, celles-ci rechignent à les accueillir. En effet, les victimes d'enlèvement ont subi des atrocités, notamment des perversions et des abus sexuels. Selon une collaboratrice d'une ONG, quelques-unes sont marquées à vie par ces sévices sexuels. C'est pourquoi les victimes d'enlèvement vivent souvent une sexualité plus débridée que les communautés de réfugiés du Caire. Ces dernières leur attribuent aujourd'hui une mauvaise influence et ne sont plus prêtes à les accueillir.¹¹²

Soutien psychosocial. Un travailleur social soutient les victimes pendant six mois, les accompagne dans les démarches auprès des autorités et leur propose diverses occupations. Environ un tiers des intéressés ont besoin d'un suivi psychiatrique supplémentaire. *Médecins Sans Frontières* tient une clinique psychiatrique gratuite pour les victimes de la torture. Les gens devraient être indépendants au bout de six mois, car ils vont éventuellement devoir rester encore longtemps au Caire. Malgré les prestations d'aide, les personnes en question vont mal; elles sont amères et frustrées. Même les collaborateurs des ONG qualifient le soutien d'insuffisant. Le Caire est selon eux un endroit misérable et dangereux pour ces gens qui n'ont jamais eu l'intention de se rendre en Égypte. Les ONG du Caire tentent d'intégrer les victimes d'enlèvement à des programmes de réinstallation. Mais c'est un long processus et il y a peu de places. Quelques-uns quittent l'Égypte par d'autres moyens. Une collaboratrice d'une ONG estime que seul un départ d'Égypte peut donner aux victimes d'enlèvement une chance de guérison.¹¹³

6 Violence, criminalité, racisme et discrimination au Caire

Depuis la Révolution, les conditions de sécurité se sont terriblement détériorées au Caire, surtout dans les quartiers pauvres où vivent les réfugiés. La criminalité de rue, les cambriolages, les viols et les enlèvements ont augmenté. Il règne un haut degré d'impunité et la police est absente à bien des endroits.¹¹⁴ Comme décrit par l'OSAR, les conditions de sécurité se sont dégradées déjà pendant la Révolution

¹¹⁰ 400 victimes de la torture ont été traitées dans une ONG de 2011 à 2013. En 2013, l'ONG en a pris en charge une centaine au Caire. Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹¹¹ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹¹² Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹¹³ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹¹⁴ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

pour les personnes originaires de la région subsaharienne; il y a eu des arrestations et des expulsions. Depuis, beaucoup se sentent sans défense.¹¹⁵

6.1 Racisme, discrimination

Personnes originaires de la région subsaharienne. Deux études¹¹⁶, menées l'une peu avant la Révolution et l'autre après, montrent que les personnes originaires de la région subsaharienne subissent beaucoup de racisme et de discrimination au Caire. Les Érythréens interrogés ont rapporté que la couleur de leur peau les exposait à des attaques verbales et/ou physiques dans la rue.¹¹⁷ Ces agressions ne sont pas seulement le fait de la population: les autorités sont aussi impliquées. C'est ce que relèvent les deux études. Les réfugiés craignent beaucoup d'être appréhendés arbitrairement par les services de sécurité.¹¹⁸ Un Érythréen dit avoir été battu et dévalisé par des agents de sécurité égyptiens avec trois de ses compatriotes.¹¹⁹ Dans son récent rapport, l'*USDOS* mentionne également la discrimination des personnes originaires de la région subsaharienne.¹²⁰ Des collaborateurs locaux de diverses ONG le confirment: les personnes originaires de la région subsaharienne se font agresser verbalement et physiquement à cause de la couleur de leur peau.¹²¹ Les médias lancent en outre des campagnes de diffamation contre les réfugiés. Des réfugiés éthiopiens craignaient par exemple d'être tabassés dans la rue en raison du différend opposant l'Égypte et l'Éthiopie à propos du projet éthiopien de barrage sur le Nil.¹²² En janvier 2013, *Amnesty International* a documenté des attaques contre des réfugiés soudanais au Caire. Des militants soudanais ont été menacés de mort, battus et violés. Ils ont signalés des effractions et une surveillance qu'ils ont imputée au service secret soudanais. Ces personnes n'ont obtenu aucune protection de la part des autorités égyptiennes.¹²³

Origine arabe. Les réfugiés syriens et irakiens étaient moins stigmatisés sous le Président Mursi. Mais entre-temps, la situation s'est dégradée. Depuis le renversement de Mursi, les réfugiés syriens sont perçus comme des partisans des frères musulmans. De vraies campagnes de diffamation ont été lancées contre eux dans

¹¹⁵ cf. OSAR, Érythrée: Situation des requérants d'asile et des réfugiés érythréens au Caire, le 5 mai 2011: www.fluechtlingshilfe.ch/herkunftslaender/africa/eritrea/eritrea-situation-von-eritreischen-asylsuchenden-und-fluechtlingen-in-kairo/at_download/file.

¹¹⁶ L'une des études est un travail de Master déposé en janvier 2010 à l'*American University in Cairo*. Pour ce faire, 50 Érythréens ont été interrogés: AUC, *Livelihoods and Family Formation among Eritrean Refugees in Cairo*, janvier 2010. L'autre est une étude du *Canadian Council for Refugees (CCR)* datant d'avril 2011. Elle porte sur les réponses fournies par 17 requérants d'asile érythréens vivant au Caire: *Canadian Council for Refugees, Eritrean Refugees Awaiting Federal Court Decision Suffer Acute Hardship in Cairo*, le 5 avril 2011: <http://ccrweb.ca/en/bulletin/11/04/05>.

¹¹⁷ *Canadian Council for Refugees Eritrean Refugees Awaiting Federal Court Decision Suffer Acute Hardship in Cairo*, le 5 avril 2011: <http://ccrweb.ca/en/eritrean-refugees-cairo-backgrounder>.

¹¹⁸ AUC, *Livelihoods and Family Formation among Eritrean Refugees in Cairo*, janvier 2010.

¹¹⁹ CCR, *Eritrean refugees suffer acute hardship in Cairo: Backgrounder*, le 5 avril 2011.

¹²⁰ USDOS, *Country Report on Human Rights Practices 2013 - Egypt*, le 27 février 2014.

¹²¹ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹²² Al Jazeera, *Ethiopian refugees, Persecuted Oromo demand UN protection in Egypt amid Dam Disput*, le 20 juin 2014: www.aljazeera.com/indepth/inpictures/2013/06/201361711365644208.html.

¹²³ *Amnesty International, Repression still Stalks Sudanese Activists Who Sought Safety in Egypt*, le 18 janvier 2013: www.refworld.org/docid/50ffd96226.html.

les médias.¹²⁴ Les réfugiés irakiens et surtout palestiniens subissent aussi des discriminations au Caire.¹²⁵

6.2 Menace des victimes du Sinaï au Caire

Enlèvements au Caire. *Human Rights Watch* signale dans un rapport que les Érythréens victimes d'enlèvement se sentent encore menacés par leurs bourreaux une fois qu'ils ont été relâchés au Caire. Un homme a avoué avoir été enlevé et torturé par des bédouins en dehors du Caire, pour qu'il livre le lieu de séjour de six Érythréens. Les ONG qui soutiennent les Érythréens rapportent elles aussi que beaucoup craignent d'être enlevés et que la plupart sortent le moins souvent possible de leur logement. Une collaboratrice d'une ONG a déclaré à *Human Rights Watch* connaître deux Érythréens qui avaient été enlevés au Caire.¹²⁶ Le rapport *The Human Trafficking Cycle* décrit lui aussi une grande crainte d'être à nouveau enlevé. Beaucoup reçoivent même au Caire d'autres appels téléphoniques de leurs ravisseurs. Les personnes enlevées se sentent observées et ne font confiance à personne, d'autant plus que des gens ont aussi été enlevés au Caire et conduits dans le Sinaï.¹²⁷ Plusieurs personnes contactées le confirment. Il est difficile d'apprécier le danger réel. Mais il y a des cas d'enlèvements au Caire, dans des circonstances souvent peu claires. Une femme qui s'était rendue librement dans le Sinaï a été de nouveau enlevée au Caire, probablement parce qu'elle a eu un enfant avec un ravisseur. Quelques victimes d'enlèvement signaleraient aussi d'autres coups de fil de menaces. Cela concerne surtout les gens qui ont pu s'enfuir sans qu'une rançon n'ait été payée. Il y aurait en outre toujours plus de cas de viols au Caire: les victimes sont enlevées, violées, puis relâchées dans la rue. Mais on ne sait pas très bien si ces enlèvements sont liés à ceux commis dans le Sinaï.¹²⁸

7 Absence de perspectives

L'Égypte offre une protection temporaire aux réfugiés enregistrés par le HCR.¹²⁹ Mais comme une intégration n'est pas prévue, la plupart des requérants d'asile et des réfugiés souhaitent une réinstallation.¹³⁰

Manque d'intégration. Beaucoup de réfugiés vivent au Caire depuis plus de cinq ans. Pour eux, les solutions durables sont hors de portée. Une intégration réussie implique trois composantes fondamentales: la dimension légale, économique et socioculturelle. Sur le plan juridique, des bases légales telles que l'accès au travail, au système de santé et à la formation doivent être garanties pour que les réfugiés puissent subvenir à leurs besoins sans dépendre d'un soutien financier. Sur le plan éco-

¹²⁴ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.

¹²⁵ Interview du collaborateur d'ONG no 4, février 2014 au Caire.

¹²⁶ Human Rights Watch, *I Wanted to Lie Down and Die*, le 11 février 2014, p. 21.

¹²⁷ Reisen, Estefanos, Rijken, *The Human Trafficking Cycle*, le 4 décembre 2013, p. 90.

¹²⁸ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire; Interview du collaborateur d'ONG no 1, février 2014 au Caire.

¹²⁹ United States Department of State, 2010 Country Reports on Human Rights Practices – Egypt, le 8 avril 2011: www.unhcr.org/refworld/docid/4da56dcec.html.

¹³⁰ AUC, *Livelihoods and Family Formation among Eritrean Refugees in Cairo*, janvier 2010.

nomique, les réfugiés devraient avoir le même niveau de vie que la société d'accueil. Une intégration réussie implique en outre une participation à la vie sociale et culturelle de la société d'accueil. D'après ces critères, seule une minorité ont réussi à s'intégrer au Caire. Les réfugiés n'ont pas accès au marché de l'emploi formel. La plupart n'obtiennent des soins médicaux et un accès à la formation que dans des structures séparées et beaucoup sont discriminés.¹³¹ Le sort des réfugiés dans les régions urbaines est de toute façon peu enviable. L'intégration dans un environnement hostile, l'établissement de relations avec la population locale, l'identification et l'accès aux institutions susceptibles de les aider constituent autant de défis.¹³²

Réinstallation. À l'échelle mondiale, la réinstallation constitue une solution durable pour 1,5 % des réfugiés. Elle est proposée à ceux qui n'ont pas de perspective de retour dans leur pays d'origine, ni de chances de s'intégrer dans le pays d'accueil.¹³³ Le processus de réinstallation prend des années. En 2013, le HCR a réinstallé 2000 réfugiés d'Égypte, atteignant ainsi le contingent pour la première fois depuis des années.¹³⁴

Vous trouverez les publications de l'OSAR sur l'Égypte et d'autres pays d'origine des réfugiés sous www.fluechtlingshilfe.ch/pays-d-origine

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR s'engage pour que la Suisse respecte le droit à la protection contre les persécutions ancré dans la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Neutre sur le plan politique et confessionnel, l'OSAR est l'association faitière nationale des organisations d'aide aux réfugiés. Son travail est financé par des mandats de la Confédération et par le soutien bénévole de particuliers, de fondations, de communes et de cantons.

Le bulletin de L'OSAR vous informe des nouvelles publications. Inscription sous www.fluechtlingshilfe.ch/actualite/newsletter

¹³¹ Institute for the Study of International Migration, Urban Refugees in Cairo: Urban Refugees in Cairo, Report, le 11 septembre 2012: <http://ccas.georgetown.edu/document/1242773779524/Urban+Refugees+in+Cairo.pdf>.

¹³² Church World Service, Ahead of Expanded Military Action in Syria, Cairo Prepares for More Refugee, le 3 septembre 2013: <http://reliefweb.int/report/egypt/ahead-expanded-military-action-syria-cairo-prepares-more-refugees>.

¹³³ UNHCR, Information for Asylum-Seekers and Refugees in Egypt, avril 2013, p. 103.

¹³⁴ Interview du collaborateur d'ONG no 3, février 2014 au Caire.